Groupe Chiroptères Aquitaine

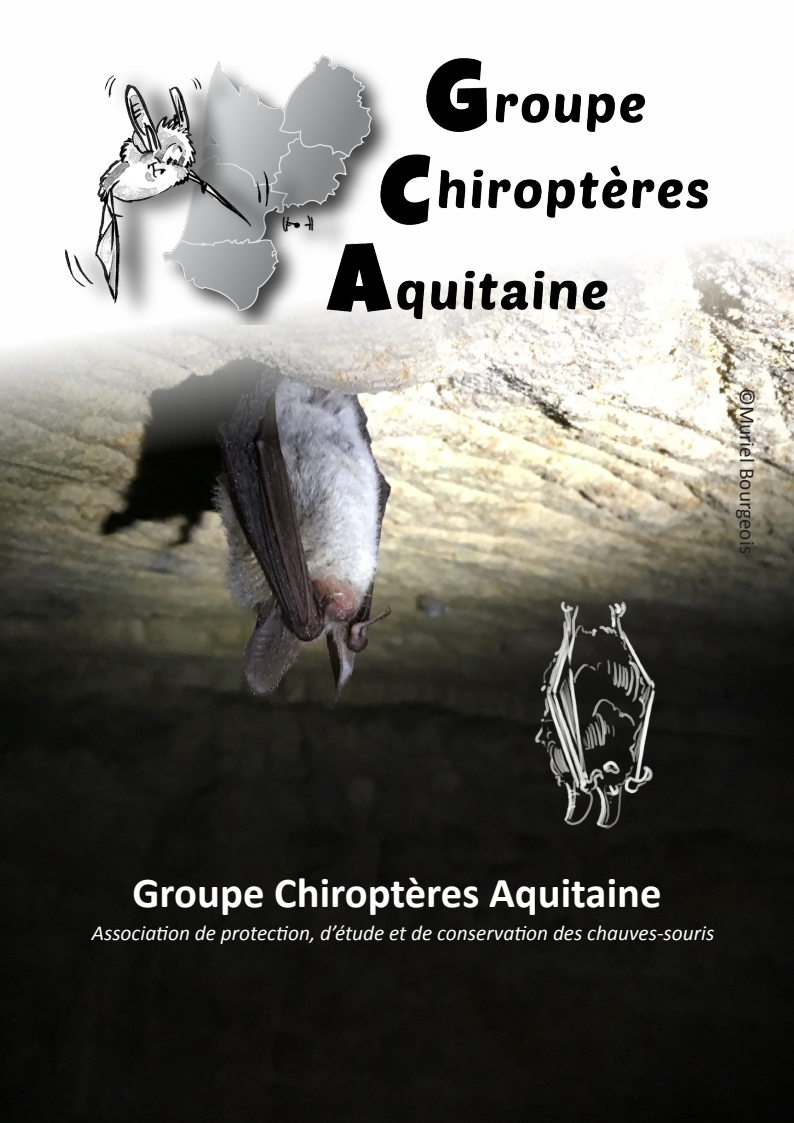

Groupe Chiroptères Aquitaine

Association de protection, d'étude et de conservation des chauves-souris

Tu ne connais rien aux chauves-souris, tu ne savais pas non plus qu'elles vivaient sous tes tuiles, ou tu étais persuadé(e) qu'elles s'accrochaient dans tes cheveux ?
Attrape ta frontale et tes bottes en caoutchouc !
Tu pars à l'aventure avec nous : deviens bénévole !
©Emilie Loutfi

Le Groupe Chiroptères Aquitaine est une association bénévole regroupant des personnes passionnées ou intéressées par les chauves-souris. Elle a pour objet l'étude et la protection de ces animaux et de leurs lieux de vie mais également de faire de la sensibilisation auprès de tout type de public.

©Magali Argaud

© Charlène Viélet

Que fait-on au GCA ?

Les bénévoles se mobilisent pour contribuer à une meilleure connaissance des espèces et de leur répartition, la protection des gîtes, mais aussi à l'information et la sensibilisation des professionnels comme du grand public.

En participant aux **études** :
Comptages hivernaux et estivaux
Captures
Radiotracking
Analyses d'ultrasons
Inventaires
Prospections de bâti

En contribuant aux **programmes de protection** :
Réseau national SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères)
PRAC (Plan Régional d'Action Chiroptères)
Commissions Natura 2000

Plan National d'Actions Chiroptères

NATURA 2000

En **sensibilisant** :
Animations
Formations
Accompagnement (Réseau SOS)
Opération «Refuge pour les chauves-souris»

©Magali Argaud

Participez à la protection de votre patrimoine naturel et contribuez à la sauvegarde des chauves-souris en adhérant à l'association !

Groupe Chiroptères Aquitaine

partenaire local de la SFEPM

Refuge pour les chauves-souris

Chauve-souris ou chiroptère?

"Chiroptère" est le nom scientifique pour désigner les chauves-souris. Ce mot vient du grec *kheir* qui signifie main et *pteron*, aile. En effet, les chauves-souris sont les seuls **mammifères volants**, grâce à leurs mains modifiées en ailes.

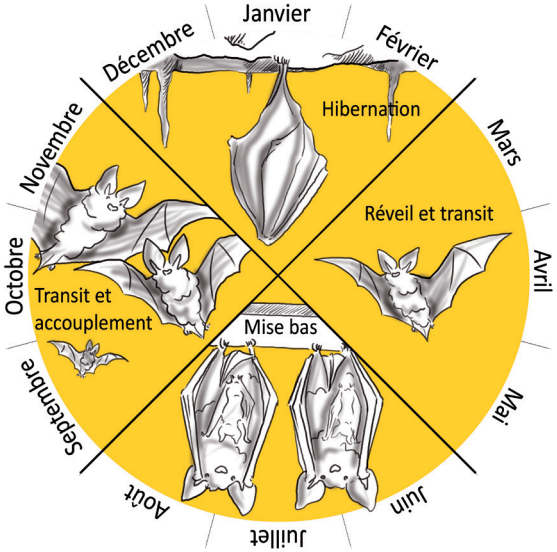

Ce qu'il faut savoir sur les chauves-souris :

- Elles sont toutes **protégées** par le Code de l'Environnement (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés). Il est interdit de les détruire ou de leur porter atteinte.
- Elles ont un **cycle de vie** bien particulier : elles déménagent deux fois par an, entre l'hibernation et les naissances.
- **28** espèces sont présentes en **Aquitaine**
- Elles sont toutes, chez nous, **insectivores** (elles mangent des insectes).
- Elles ne font **qu'un petit par an**. Deux maximum pour de rares espèces. Les femelles se regroupent en été pour donner naissance à leurs petits.
- Même adultes, elles restent **petites**. La pipistrelle commune fait la taille d'un pouce !
- Elles sont équipées d'un **sonar naturel** pour se guider en vol à l'aide d'ultrasons.

Quelques chauves-souris d'Aquitaine

©Thomas Luzzato

Les Pipistrelles,
les plus urbaines.

©Fabien Sané

Les Oreillards,
aiment les vieilles forêts.

© Leticia Collado

Les Murins,
une grande famille au ventre clair.

©Thomas Luzzato

Les Rhinolophes,
bousiers et papillons composent leur menu.

Si vous avez trouvé une chauve-souris :

Avant toute manipulation, munissez-vous de gants épais.
En effet, l'animal stressé, et peut-être blessé, peut tenter de se débattre.

1. **Evaluez l'état de l'animal** :
Est-il blessé (présence de sang, membre cassé, etc.)?
Est-il affaibli (rien de visible de l'extérieur)?

2. **Mettez l'animal en sécurité** :
Afin de permettre à la chauve-souris de s'apaiser, placez la délicatement dans une boîte en carton percée avec un crayon, bien fermée, sur un torchon pour qu'elle puisse s'y agripper et avec une gaze humide pour qu'elle puisse s'hydrater. Placez la boite dans un endroit calme, loin de la lumière et de tout dérangement (même du chat).

Si c'est une **jeune chauve-souris**, elle se reconnait par l'absence de poils (ou juste un duvet fin). Dans ce cas, essayez la technique de la chaussette, sa mère viendra le chercher dès la tombée de la nuit !

Si le jeune est toujours au même endroit le lendemain, contactez un **centre de soins pour la faune sauvage**.

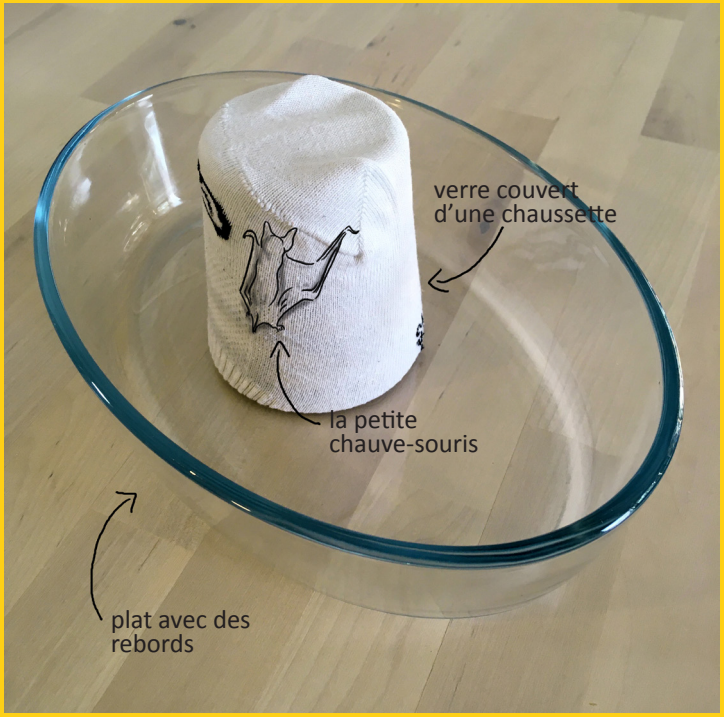

Si la chauve-souris n'est **pas blessée**, le soir même, placez la boîte en hauteur (sur le rebord d'une fenêtre, hors de portée des prédateurs, notamment les chats) et laissez-la ouverte.
L'individu s'envolera de lui même à la nuit tombée.
Si toutefois ce n'était pas le cas, refermez la boîte et contactez un centre de soins.

Si la chauve-souris est **blessée ou trop affaiblie**, contactez au plus vite le centre de soins le plus proche de chez vous.

En cas de découverte d'un **cadavre** de chauve-souris, contactez le réseau SOS chauve-souris et l'**ANSES** (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Si une aventurière s'est **égarée** dans votre salon alors que la fenêtre était ouverte, rien de plus simple pour lui montrer la sortie : éteignez la lumière et ouvrez toutes les fenêtres en grand. Une fois calmée elle trouvera son chemin.

Et surtout, si vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à contacter notre association à l'adresse :

soschauvessouris.aquitaine@gmail.com

Groupe Chiroptères Aquitaine

Pour contacter l'association :

chiropteres.aquitaine@gmail.com

Rendez-vous sur **www.gca-asso.fr**

et suivez nos actualités sur Facebook !
@GroupeChiropteresAquitaine

Ne pas jeter sur la voie publique.